

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq mars à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Patrice DELHEURE, le dix-huit mars deux mil vingt-quatre.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Patrice DELHEURE, François COLLADO, Marie-Thérèse LACOMBE, Sébastien VITALI, Robert GAUTHIER, Jean-Philippe PEZET, Marie-Claude VABRE, Nathalie DURAND, Mustapha MOURCHID, Jean-Philippe BLATGÉ, Aurélie CARIA, Audrey ROUFFIAC, Laure BACABE, David TARDIEU, Emmanuelle ROYER, Elsa KLAUVUN, Marion BORTHELLE, Anne GALIBER D'AUQUE.

Absents : 0

Excusés : 0

Nombre de présents : 18

Date de convocation : 18 mars 2024

Secrétaire de séance : François COLLADO

Nombres de membres :

En exercice : 18

Présents : 18

Votants : 18

01 09 2024 Subvention aux associations :

Le conseil municipal prend la décision de verser aux associations les subventions de fonctionnement suivantes. Ces subventions sont inscrites au budget 2024.

Coopérative scolaire	200 €
ADMR	900 €
Radio Albiges	50 €
Bibliothèque CASTEL'LIRE	650 €
Prévention routière	75 €

Après exposé et discussion le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement des cotisations aux associations citées.

Après délibération le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
François COLLADO

Le Maire
Patrice DELHEURE